

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Fer de Belinga : le groupe minier australien Fortescue se positionne

MSM

Libreville/Gabon

À l'arrêt depuis près de 10 ans, le projet de développement de la mine de fer de Belinga pourrait reprendre. Après des tractations fructueuses entamées lors de la 26e Conférence des parties sur le climat (COP 26), qui s'est tenue à Glasgow, en Écosse, le groupe minier australien Fortescue – propriété du milliardaire Andrew Forrest – a signé le

24 novembre dernier à Libreville avec le gouvernement, un accord pour mener des études sur le gisement.

Il s'agit plus précisément d'un programme d'études de 12 à 18 mois sur le site. Si ces études s'avèrent concluantes, la multinationale australienne va proposer au gouvernement de développer la mine, en utilisant comme source d'énergie l'hydrogène vert.

Situé dans la province de l'Ogooué-Ivindo, à 600 km



Photo: JO

Les réserves de minerai sont estimées à 1 milliard de tonnes sur le site.

au nord-est de Libreville, le gisement de fer de Belinga est connu depuis les années 1950. Ce gisement à haute teneur en fer a des réserves estimées à un

milliard de tonnes. Accordé à la China Machinery Engineering Corporation (CMEC) en 2006, le permis d'exploitation avait été suspendu

en 2011 par le gouvernement, à la suite d'un litige avec cette entreprise, actionnaire majoritaire (75%) de la Compagnie minière de Belinga.

GSEZ va développer la ZES d'Ikolo



Photo: HNM

Les ministres Lee White et Carmen Ndaot paraphant le contrat.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS l'optique de se positionner comme une véritable passerelle d'investissements, l'État gabonais, représenté par le ministère de l'Économie et la Relance, a procédé lundi dernier au siège du Plan d'accélération de la transformation, à la signature de l'accord de développement de la zone industrielle d'Ikolo à Lambaréné, avec la Gabon special economic zone (GSEZ). En présence des ministres de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot, des Eaux et Forêts, Lee White, et de l'Économie, Nicole Jeanine Roboty-Mbou. Ainsi que du directeur général de GSEZ, Mohan Kumar.

" Celle-ci vient matérialiser la

vision économique du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, de faire des ZES, des leviers au service de la diversification et de la transformation de notre pays. La ZES d'Ikolo va permettre d'attirer des flux d'investissements directs étrangers et locaux, ainsi que des réinvestissements dans les secteurs prioritaires. Les objectifs à long terme sont la création d'emplois ", a indiqué Carmen Ndaot.

Dans les faits, la Zone industrielle spéciale d'Ikolo entend s'aligner dans la continuité du succès de la Zone économique spéciale de Nkok. Elle a pour ambition, à moyen terme, de créer entre 1 500 à 2 000 emplois pour les jeunes gabonais d'ici fin 2022, et exporter pas moins de 300 conteneurs de bois transformé par mois.

JM

Libreville/Gabon

LE 3e vice-président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Andrew Gwodog, a pris part dernièrement aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des patronats de l'Afrique centrale (Unipace) à Bangui, en République centrafricaine.

Ces travaux tenus à huis clos étaient dirigés par le président en exercice de l'Unipace, Célestin Tawamba. Ils ont permis de faire le point sur les sujets régionaux d'intérêt commun. Notamment les conjonctures économiques nationales et sous-régionales, la hausse des coûts des matières premières, l'intégration en zone Cémac, l'insécurité dans les pays de la Cémac, les difficultés d'accès aux devises, la zone de libre-échange continentale



Photo: JOE MANIANGA

Les assureurs lors d'une précédente réunion.

africaine (Zlecaf) ainsi que les points relatifs à la gouvernance de l'Unipace et l'actualité des patronats membres. Les membres de l'Unipace ont unanimement admis que promouvoir la compétitivité de leurs entreprises et accroître les opportunités de tous pour des emplois productifs et décents, constitue la meilleure voie pour sortir durablement la sous-région de la pauvreté.

Face aux différents défis répertoriés au cours de ces travaux, les patronats membres de l'Unipace ont, à travers la "Déclaration de Bangui", appelé les gouvernements nationaux à œuvrer pour une plus grande intégration des économies et une paix durable dans l'espace Cémac, condition sine qua non pour le développement des activités économiques et des entreprises.